



Nourrir Montréal

2 MILLIONS DE BOUCHES À NOURRIR

2 MILLIARDS DE REPAS PAR ANNÉE

**Mémoire de Nourrir Montréal dans le cadre des audiences publiques de la
Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois**

16 avril 2007

TABLE DES MATIÈRES

Nourrir Montréal : une concertation régionale en sécurité alimentaire	3
La sécurité alimentaire : notre définition et nos trois enjeux	3
(1) Élargir l'accès à l'alimentation de qualité pour tous	4
(2) Renforcer de saines habitudes alimentaires	6
(3) Garantir l'avenir du système alimentaire montréalais et québécois	7
Conclusion	8
Sommaire des recommandations	9
Sources documentaires	10

Annexe I : Liste des membres du conseil d'administration de Nourrir Montréal

Annexe II : Nourrir Montréal

NOURRIR MONTRÉAL : UNE CONCERTATION RÉGIONALE EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nourrir Montréal est un lieu de concertation régionale en sécurité alimentaire qui a été mis en place en novembre 2005 sous l'égide de la Conférence régionale des élus de Montréal.

Notre mission est de promouvoir l'avancement de la sécurité alimentaire pour tous dans la région de Montréal. Nos actions concertées régionales visent à favoriser l'accès à une alimentation de qualité, à promouvoir de saines habitudes alimentaires et à améliorer la diversité du système alimentaire montréalais.

Nourrir Montréal rassemble plus de vingt acteurs et partenaires des différents milieux concernés par la sécurité alimentaire : autorités municipales, affaires, industrie, communautaire, éducation, fondations, santé, syndical.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : NOTRE DÉFINITION ET NOS TROIS ENJEUX

Pour Nourrir Montréal, la sécurité alimentaire consiste en une offre suffisante d'aliments nutritifs et sains à prix abordable pour tous, des aliments culturellement acceptables et des méthodes de production et de distribution alimentaire durables. Il y a donc insécurité alimentaire lorsqu'on manque d'aliments, qu'on a peur d'en manquer ou que nos choix d'aliments de qualité sont compromis.

La sécurité alimentaire implique la capacité de l'industrie alimentaire de procurer une alimentation de qualité à prix abordable pour tous et ce, à proximité de leurs lieux de résidence. Elle repose également sur l'importante solidarité communautaire permettant aux personnes et aux familles en situation de pauvreté et d'isolement de mieux se nourrir tout en contribuant au développement de leur collectivité. Elle relève aussi des pouvoirs publics qui mettent en oeuvre des politiques alimentaires favorisant l'accès aux aliments, collations et repas « santé » dans les établissements et les événements publics.

L'objectif de sécurité alimentaire pour tous soulève ainsi des enjeux liés à la santé, la justice sociale, la protection de l'environnement et le développement économique.

Dans ce bref mémoire, Nourrir Montréal souhaite porter à l'attention de la Commission les trois objectifs suivants :

1. élargir l'accès à l'alimentation de qualité pour tous
2. renforcer de saines habitudes alimentaires
3. garantir l'avenir du système alimentaire montréalais et québécois

Notons d'emblée que la Commission a soulevé des enjeux qui correspondent aux objectifs que nous poursuivons, notamment

- Assurer aux citoyennes et citoyens un approvisionnement en nourriture de qualité à des prix accessibles;
- Créer des environnements propices favorisant l'adoption de saines habitudes alimentaires;
- Faire une plus grande place aux produits québécois dans les appels d'offres des institutions publiques, ainsi que dans les commerces d'alimentation;
- Consolider le rôle de l'État et des politiques publiques (sociales, économiques) pour répondre aux besoins actuels et futurs des citoyennes et citoyens en matière d'alimentation.

1) ÉLARGIR L'ACCÈS À L'ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

L'accès à une alimentation de qualité est tributaire du pouvoir d'achat des consommateurs et de la proximité des lieux d'approvisionnement. Nous considérons primordial d'élargir l'accès à l'alimentation de qualité, en particulier pour des populations rendues vulnérables, notamment en raison de l'âge, de l'incapacité physique, de leur situation économique ou de leur situation géographique.

La pauvreté touche presque trois personnes sur dix à Montréal (29%), soit plus de 500,000 personnes, en particulier les personnes immigrantes, les familles monoparentales, les personnes handicapées et les personnes vivant seules. Soulignons en particulier le taux de pauvreté de 37.8% chez les enfants montréalais âgés de 0 à 6 ans, qui reflète nécessairement celui de leurs parents, par conséquent un risque accru de ne pas avoir accès à une alimentation de qualité.

L'insécurité alimentaire est le lot de 16% de la population montréalaise âgée de 12 ans et plus (une personne sur six) qui n'a pas un revenu suffisant pour se procurer des aliments de qualité à prix abordable à tous les jours. La plus récente étude du Dispensaire Diététique de Montréal sur le coût du panier à provisions nutritif souligne qu'en 2005, une famille de deux adultes et deux enfants doit compter sur un minimum de 695\$ par mois pour se nourrir adéquatement (en 2007, 730\$ par mois). Mais près de la moitié des familles à faible revenu ne disposent pas de ce budget, principalement en raison du coût de leur loyer. Par exemple en 2005-2006, plus de

130,000 personnes, dont un nombre grandissant de petits salariés ont eu recours à l'aide alimentaire. Mentionnons de plus les milliers de repas et collations offerts aux enfants dans les écoles des secteurs défavorisés.

D'autre part, la Direction de la santé publique a démontré que 40% de la population montréalaise ne dispose pas d'un approvisionnement de fruits et de légumes sur une distance de marche (500 mètres et moins). L'on n'a donc pas d'autre choix que de se déplacer en auto ou en transport en commun dont les circuits et les horaires ne sont pas toujours avantageux. Pour les personnes à mobilité réduite en raison de l'âge, de la présence d'enfants ou d'une incapacité physique, faire les emplettes peut s'avérer un fardeau compte tenu de l'éloignement des commerces d'alimentation. En outre, les personnes à faible revenu ne sont pas toujours en mesure d'assumer le coût supplémentaire de transport que cela occasionne.

En ce sens, Nourrir Montréal travaille depuis un an pour :

- susciter la mise en place de marchés saisonniers de quartier offrant des aliments frais du Québec dans des zones mal desservies où vivent des populations vulnérables et à faible revenu;
- soutenir l'émergence des regroupements d'achats en milieu communautaire et institutionnel (établissements scolaires, de santé) pour faciliter l'accès à des aliments de qualité produits et transformés au Québec aux populations qu'ils desservent;
- ouvrir le dialogue avec les distributeurs alimentaires en vue de favoriser une meilleure compréhension des besoins;

Le pouvoir d'achat des établissements publics (écoles, hôpitaux, etc.) et des organismes communautaires est à considérer comme un levier pour favoriser l'achat d'aliments frais locaux, par exemple les surplus invendus parce que non conformes aux standards du marché ou non concurrentiels en raison du plus bas prix d'aliments produits ailleurs. Les achats regroupés facilitent de plus l'accès d'un plus grand nombre de personnes à une meilleure variété d'aliments à coûts réduits.

Cependant, les règles du marché ou les normes industrielles qui prévalent dans le secteur agroalimentaire ne sont pas nécessairement adaptées aux objectifs sociaux visés par de telles initiatives publiques et communautaires. Par exemple, offrir des aliments frais du Québec en saison dans des secteurs défavorisés ou isolés serait probablement considéré comme un trop grand risque selon le modèle commercial. Par conséquent, il est nécessaire d'explorer d'autres formules que les filières actuelles d'approvisionnement et de distribution pour susciter et appuyer une politique ou un programme d'achat préférentiel d'aliments frais du Québec dans des organismes communautaires, des établissements municipaux, scolaires ou de la santé, ainsi que des marchés saisonniers de quartier qui desservent des populations vulnérables dans un cadre non-commercial.

Nourrir Montréal veut également valoriser l'agriculture urbaine. Ce terme réfère plus spécifiquement aux différentes formules de jardins potagers urbains sur des terrains privés, institutionnels et municipaux. Cette tradition montréalaise est fortement liée aux vagues successives d'immigration, en commençant par celles des régions rurales québécoises au tournant du 20^{ème} siècle. Présentement, des milliers de montréalais cultivent seul, en famille ou en groupe des légumes et fruits frais en saison pour leur propre consommation. Par exemple, en

2006, le programme municipal de jardins communautaires comptait 97 jardins divisés en 10,200 parcelles cultivées par 14,000 utilisateurs.

Nous avons récemment suscité une rencontre des principaux acteurs et partenaires de l'agriculture urbaine montréalaise qui a mis en lumière certains défis tels l'accès aux terrains ou encore, leur décontamination. Nous considérons l'agriculture urbaine comme une source d'innovation sociale, économique et écologique qui répond à des objectifs de sécurité alimentaire, de saine alimentation et de verdissement du milieu urbain. En ce sens, nous comptons collaborer au travail de sensibilisation que plusieurs acteurs font notamment auprès de propriétaires fonciers, urbanistes, élus et bailleurs de fonds.

La politique agricole devrait reconnaître la pertinence d'appuyer le développement de l'agriculture urbaine à Montréal à l'instar du tout récent Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

L'adoption de saines habitudes alimentaires comme la production ou l'achat d'aliments frais produits au Québec concerne toute la population, incluant la population à risque d'insécurité alimentaire. À notre avis les politiques agroalimentaires doivent inclure des objectifs et des stratégies adaptées aux réalités de différents milieux et aux caractéristiques des diverses populations.

La politique agroalimentaire doit ainsi prendre en compte certains objectifs de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Loi 112) en ce qui concerne un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif à coût raisonnable aux personnes et familles en situation de pauvreté.

Il importe également d'appuyer les nouveaux maillages souhaités ou développés par des institutions publiques et des organismes communautaires avec les producteurs québécois d'aliments frais et transformés.

Enfin, il est nécessaire d'explorer de nouvelles pistes d'accès aux aliments de qualité produits au Québec avec les grands distributeurs alimentaires en particulier dans les quartiers montréalais mal desservis.

2) RENFORCER DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

Les marchés publics et supermarchés sur l'île de Montréal regorgent d'aliments frais et transformés provenant d'ici et d'ailleurs. L'intérêt ne cesse de croître pour la fine cuisine, les produits du terroir et les aliments bio. La cuisine familiale comme la gastronomie profitent d'ailleurs de l'apport des traditions culinaires des 120 communautés culturelles présentes sur l'île de Montréal. Enfin, pour les gens qui manquent de temps pour préparer des repas, l'industrie bioalimentaire offre une gamme diversifiée de solutions « prêtes-à-manger ».

Même si l'on vante les mérites de la marche à pied et de la consommation de fruits et légumes frais pour prévenir l'obésité, une proportion importante de la population montréalaise n'a pas d'autre choix que de prendre la voiture ou le transport public pour se procurer des aliments sains.

En outre, l'on dénote une perte de connaissances au plan de la nutrition, de la provenance des aliments et de la préparation des repas, chez les jeunes en particulier. L'enquête 2003 sur la

santé dans les collectivités canadiennes montre qu'à Montréal une personne sur deux âgée de 12 ans et plus consomment moins de 5 portions de fruits et de légumes par jour, et que la moitié des personnes âgées de 20 ans et plus affichent un excès de poids. Enfin, la qualité nutritive n'est pas toujours au rendez-vous dans la panoplie de « bouffe rapide » présentement offerte dans les lieux de travail, d'études et de loisirs. De plus, l'offre de «bouffe camelote» est prépondérante à proximité d'établissements scolaires, comme dans le cadre d'évènements publics destinés aux familles ou aux jeunes.

Nourrir Montréal estime important de renforcer de meilleures habitudes alimentaires dans les écoles, les établissements de santé, les centres sportifs et de loisirs ainsi que dans les évènements publics destinés aux jeunes et aux familles. En ce sens, soulignons quelques actions positives d'institutions et d'organismes montréalais pour créer des environnements propices à la saine alimentation :

- une politique alimentaire est en vigueur depuis plus de 30 ans dans les établissements de la Commission scolaire de Montréal ;
- des centaines d'organismes communautaires offrent aux adultes et aux enfants de leurs quartiers des activités leur permettant d'apprendre les bases de la nutrition et de la cuisine ;
- l'arrondissement de Verdun a adopté un règlement favorisant l'offre d'aliments santé dans les centres sportifs municipaux ;
- des maillages sont établis entre des agriculteurs biologiques et 15 Centres de la petite enfance de Montréal pour une partie de leur approvisionnement en fruits et légumes.

Le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids souligne d'ailleurs la pertinence des actions visant à accroître la disponibilité des aliments sains dans les familles, les services de garde, les établissements scolaires, les municipalités et les restaurants, ainsi que dans les milieux défavorisés.

À notre avis, une politique agroalimentaire doit confirmer le rôle de l'État dans son appui aux initiatives menées par des acteurs publics et communautaires tant pour créer des environnements propices à l'adoption de meilleures habitudes alimentaires, que pour procurer aux populations qu'ils desservent des aliments santé produits au Québec. Elle doit aussi inclure des stratégies de promotion et de sensibilisation du grand public au sujet de la saine alimentation. Soulignons également que les personnes doivent disposer de moyens adéquats pour adopter de saines habitudes de vie sur une base durable.

3) GARANTIR L'AVENIR DU SYSTÈME ALIMENTAIRE MONTRÉALAIS ET QUÉBÉCOIS

La sécurité alimentaire des citoyennes et citoyens montréalais est particulièrement favorisée par une présence importante de producteurs d'aliments frais et transformés tant sur l'île de Montréal que dans les régions limitrophes. Ainsi, l'industrie bioalimentaire montréalaise compte plus de 6800 entreprises de transformation et de distribution, lesquelles génèrent environ 120,000 emplois directs et indirects. Mais compte tenu du contexte de la mondialisation qui favorisent la concentration, nous sommes préoccupés par les pertes d'emploi et les fermetures d'entreprises dans le monde agroalimentaire québécois. Ces phénomènes pourraient aussi réduire la capacité du secteur de nourrir la population québécoise.

Par ailleurs, l'approvisionnement alimentaire d'une partie de la population montréalaise demeure inadéquat en raison notamment des stratégies commerciales en vigueur dans le secteur de la grande distribution alimentaire. En 2005, le nombre de dépanneurs (1702) surpasse de loin celui des supermarchés (161) et des marchés publics permanents (4) à Montréal. Le volume d'achat, la superficie disponible ainsi que la proximité d'un axe routier sont déterminants dans le choix d'implanter un supermarché dans un secteur. Il est souvent difficile de concilier les objectifs d'accès aux aliments sains de qualité en particulier pour les populations isolées et vulnérables avec les objectifs commerciaux des entreprises. C'est pourquoi Nourrir Montréal a entamé une série de rencontres avec les grands distributeurs alimentaires pour mieux comprendre le fonctionnement des entreprises ainsi que favoriser une meilleure compréhension des besoins de la population.

Une part des aliments frais disponibles sur le marché provient des producteurs agricoles québécois, incluant les producteurs d'aliments biologiques engagés dans l'agriculture soutenue par la communauté. La population montréalaise est particulièrement avantagée par la proximité avec les producteurs agricoles des régions périurbaines de même que les entreprises montréalaises de transformation alimentaire. Il serait donc pertinent d'encourager et appuyer les initiatives et les stratégies d'achat local. Nous recommandons d'inscrire une orientation claire à cet effet dans la politique agroalimentaire du Québec.

D'autre part, nous savons qu'étalement urbain et agriculture coexistent difficilement. La réalité montréalaise est éloquent à cet égard : en 2006, seulement 4% du territoire de l'île de Montréal était encore zoné agricole et l'on n'y trouvait plus que 19 entreprises agricoles. Les développements immobiliers et routiers se multipliant dans les régions périurbaines, nous considérons que la disponibilité et la qualité des terres agricoles au Québec influence grandement la sécurité alimentaire en milieu urbain et pourrait devenir une hypothèque sur notre souveraineté alimentaire.

L'accès à une alimentation de qualité pour tous et l'avenir du système alimentaire québécois sont intrinsèquement liés. Des maillages sont à développer pour susciter le décloisonnement des actions sectorielles menées par les institutions et les organismes concernés par la sécurité alimentaire de la population, entre autre les municipalités, les industries, les syndicats, la santé publique, les milieux scolaires et communautaires.

De plus, il importe que les régions agricoles et les régions urbaines choisissent l'interdépendance pour garantir l'avenir du système alimentaire québécois et la sécurité alimentaire de la population. Ainsi, Montréal compte 1.8 millions de consommateurs, 6800 entreprises de transformation et de distribution qui dépendent en grande partie de la production agricole des régions du Québec. C'est ensemble que les régions doivent travailler pour assurer de meilleures conditions de production, de transformation et de distribution des aliments produits au Québec.

CONCLUSION

Pour conclure, notons que Nourrir Montréal et la CRÉ de Montréal saluent l'initiative du gouvernement d'avoir mis sur pied la Commission qui, par le biais des audiences publiques, démontre la volonté de faire face aux défis de l'alimentation dans notre société.

Les membres de Nourrir Montréal proviennent de tous les secteurs socio-économiques ainsi que du monde municipal. Notre concertation fait de nous un partenaire privilégié de la Commission et du gouvernement du Québec sur cette question. Nourrir Montréal et la CRÉ de Montréal vous offre leur entière collaboration pour mettre en œuvre les pistes d'action qui suivront cette consultation.

Sommaire des recommandations à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Nourrir Montréal recommande que la politique agroalimentaire du Québec :

- inclue des objectifs et des stratégies adaptées aux réalités de différents milieux et aux caractéristiques des diverses populations ;
- prenne en compte les objectifs de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Loi 112) en ce qui concerne un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif à coût raisonnable aux personnes et familles en situation de pauvreté ;
- suscite et appuie une politique ou un programme d'achat préférentiel d'aliments frais du Québec dans des organismes communautaires, des établissements municipaux, scolaires ou de la santé, ainsi que des marchés saisonniers de quartier qui desservent des populations vulnérables dans un cadre non commercial ;
- appuie les nouveaux maillages souhaités ou développés par des institutions publiques et des organismes communautaires avec les producteurs québécois d'aliments frais et transformés ;
- favorise l'exploration de nouvelles pistes d'accès aux aliments de qualité produits au Québec avec les grands distributeurs alimentaires, en particulier dans les quartiers montréalais mal desservis ;
- appuie le développement de l'agriculture urbaine à Montréal, ainsi que dans les autres villes du Québec ;
- confirme le rôle de l'État dans son appui aux initiatives menées par des acteurs publics et communautaires tant pour créer des environnements propices à l'adoption de meilleures habitudes alimentaires, que pour procurer aux populations qu'ils desservent des aliments sains produits au Québec ;
- inclue des stratégies de promotion et de sensibilisation du grand public au sujet de la saine alimentation ;
- inscrive une orientation claire à l'effet d'encourager et appuyer les initiatives et les stratégies d'achat local ;
- développe des maillages pour susciter le décloisonnement des actions sectorielles menées par les institutions et les organismes concernés par la sécurité alimentaire de la population, entre autre les municipalités, les industries, les syndicats, la santé publique, les milieux scolaires et communautaires.

Sources documentaires

Direction de la santé publique de Montréal. *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal, Une étude géomatique*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, septembre 2006

Direction de la santé publique de Montréal. *Objectif jeunes : comprendre, soutenir. Rapport annuel 2004-2005 sur la santé de la population montréalaise*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2005.

Direction de la santé publique de Montréal. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2000-2001. Insécurité alimentaire, Région de Montréal*. Site Internet consulté le 13 avril 2007 : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Montreal/ESCC/insecurite.html#graph5>

Duquette, Marie-Paule, Demmers, Théa et Jackie Demers. *Étude sur le coût du panier à provisions nutritif dans divers quartiers de Montréal*. Dispensaire diététique de Montréal, avril 2006.

Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal. *Rapport sur la pauvreté à Montréal*. Conférence régionale des élus de Montréal, septembre 2004.

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec. *Profil de la région de Montréal*. Site Internet consulté le 10 novembre 2006:
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/montreal/profil/profil.htm>

Marois, Claude. *Dynamiques agricoles dans les territoires périurbains à Montréal : situation présente et future*. Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Février 2007

Moisson Montréal. Rapport annuel d'activités 2005-2006.

Ville de Montréal. *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, phase 2007-2009*. Services des infrastructures, transport et environnement, Ville de Montréal, 2007.